

# Fiche d'évaluation de la volatilité : Fonds d'occasions de rendement Manuvie (série F)

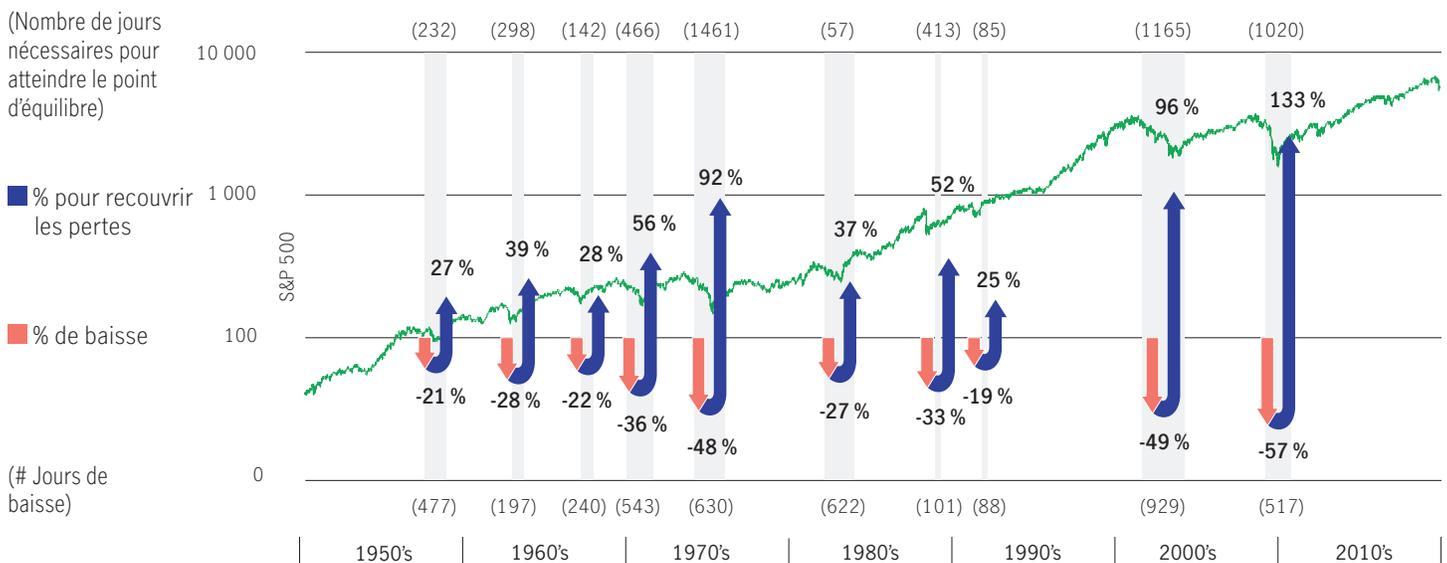
30 juin 2021

## La nécessité d'une gestion active de qualité

On entend beaucoup parler des avantages des placements passifs, surtout en raison des frais exigés par les gestionnaires actifs. Or, en périodes de volatilité, la gestion active peut jouer un rôle déterminant dans un portefeuille, car l'histoire montre que les portefeuilles protégés contre les baisses peuvent obtenir un meilleur rendement à long terme, puisqu'il faut un rendement plus élevé pour compenser une perte.

Par exemple, lors du dernier marché baissier survenu entre octobre 2007 et mars 2009, l'indice S&P 500 a enregistré un recul de 57 %. Il a fallu un rendement de 133 % et environ 50 mois pour atteindre le point d'équilibre.

## Historique des marchés baissiers de l'indice S&P 500—rendements nécessaires pour atteindre le point d'équilibre



Échelle de rapport : La série chronologique de l'indice S&P historique est reportée sur une échelle logarithmique. Les marchés baissiers représentent des reculs d'au moins 20 % par rapport à son sommet (en utilisant le cours de clôture officiel) et de plus de 30 jours (en gris). Le nombre de jours est indiqué entre parenthèses

Les périodes de marchés baissiers en ordre correspondant au graphique :

Août 56–oct. 57 | Déc. 61–juin 62 | Févr. 66–oct. 66 | Nov. 68–mai 70 | Janv. 73–oct. 74 | Nov. 80–août 82 | Août 87–Déc. 87 | Juill. 90–oct. 90 | Mars 00–oct. 02 | Oct. 07–mars 09

Sources : Bloomberg et Investissements Manuvie (\$ CA). Le rendement passé n'est pas garant des rendements futurs. L'indice n'est pas géré et il n'est pas possible d'y investir directement.

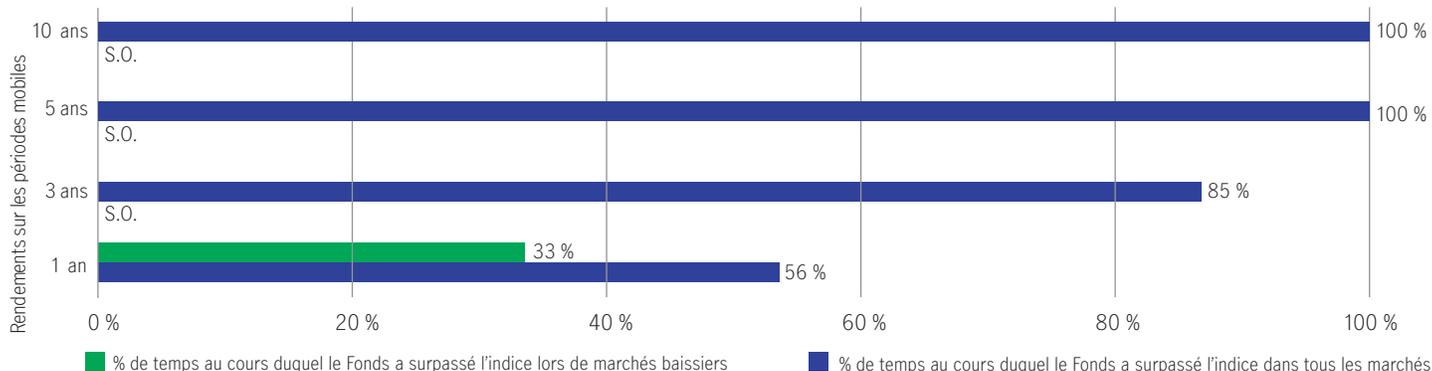
## Sommaire des résultats de la fiche d'évaluation présentés dans les pages qui suivent :

Fonds d'occasions de rendement Manuvie par rapport à l'indice mixte : 75 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 25 % indice composé RT S&P/TSX

<b>1</b>	Surperformance la plupart du temps (tous les marchés)	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>2</b>	Rendements négatifs moins fréquents	<input checked="" type="checkbox"/>
	Surperformance la plupart du temps (marchés baissiers)	<input type="checkbox"/>		Rendements positifs plus fréquents	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>3</b>	Meilleure protection contre les baisses	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>4</b>	Meilleurs rendements par année civile	<input checked="" type="checkbox"/>
	Meilleure participation aux hausses	<input type="checkbox"/>		Pertes maximales plus faibles par année civile	<input type="checkbox"/>

## 1. Surperformance : Fonds d'occasions de rendement Manuvie par rapport à l'indice mixte : 75 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 25 % indice composé RT S&P/TSX (depuis la création du Fonds\*)

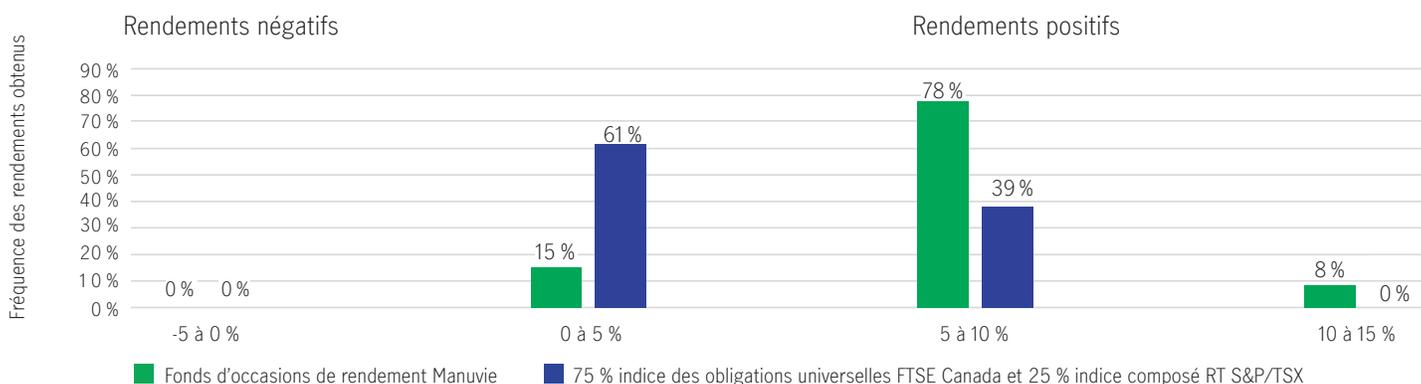
- Dans le passé, durant les périodes de baisse, le Fonds a surclassé son indice de référence 33 % du temps sur les périodes de 1 an.
- Depuis sa création, le Fonds n'a enregistré aucun rendement négatif sur une période mobile de 3 ans ou de 5 ans.
- Le Fonds a surpassé son indice de référence dans tous les marchés 56 % du temps sur les périodes de 1an, 85 % du temps sur les périodes mobiles de 3 ans et 100 % du temps sur les périodes mobiles de 5 et 10 ans.



\*Date de création : Le 23 décembre 2009. Un marché baissier désigne toute période au cours de laquelle l'indice est négatif. Le rendement passé n'est pas garant des rendements futurs.

## 2. Fréquence des rendements : Fonds d'occasions de rendement Manuvie par rapport à l'indice mixte : 75 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 25 % indice composé RT S&P/TSX (rendements sur les périodes mobiles de 3 ans depuis la création du Fonds\*)

- Le Fonds et l'indice n'ont enregistré aucun rendement négatif sur une période mobile de 3 ans.
- 85 % des rendements du Fonds ont été supérieurs à 5 %, comparativement à 39 % des rendements de l'indice.



## Fréquence des rendements sur toutes les périodes mobiles

Périodes	Fond	Fréquence des rendements obtenus					
		-10 à -5 %	-5 à 0 %	0 à 5 %	5 à 10 %	10 à 15 %	15 à 20 %
Période mobile de 1 an	Fonds d'occasions de rendement Manuvie	1 %	11 %	22 %	31 %	32 %	2 %
	Indice mixte : 75 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 25 % indice composé RT S&P/TSX	0 %	7 %	43 %	43 %	8 %	0 %
Période mobile de 5 ans	Fonds d'occasions de rendement Manuvie	0 %	0 %	11 %	89 %	0 %	0 %
	Indice mixte : 75 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 25 % indice composé RT S&P/TSX	0 %	0 %	76 %	24 %	0 %	0 %
Rolling 10 Year	Fonds d'occasions de rendement Manuvie	0 %	0 %	0 %	24 %	0 %	0 %
	Indice mixte : 75 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 25 % indice composé RT S&P/TSX	0 %	0 %	15 %	9 %	0 %	0 %

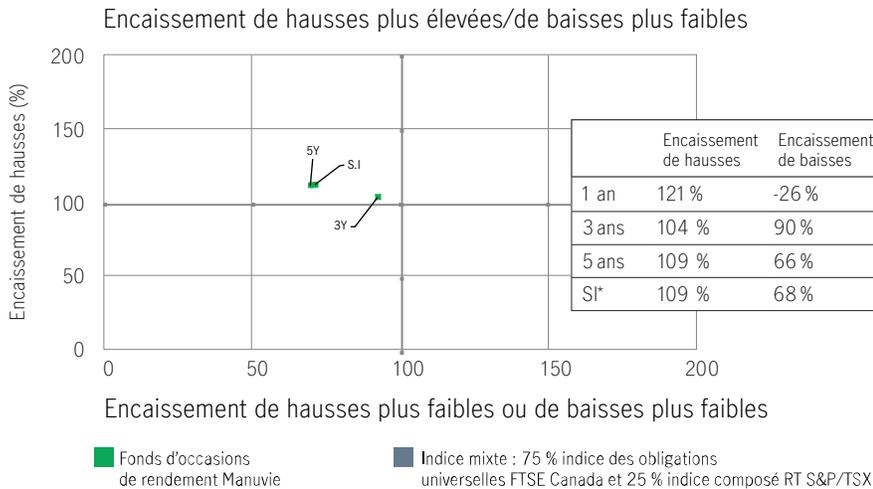
\*Date de création : Le 23 décembre 2009. Le rendement passé n'est pas garant des rendements futurs.

### 3. Encaissement des hausses ou baisses : 1 an, 3 ans, 5 ans, et depuis la création\*

- Le Fonds a encaissé des baisses inférieures de 32 % moins que celles de l'indice depuis la création.
- Le Fonds a encaissé des hausses supérieures de au moins 104 % à celles de l'indice au cours de toutes les périodes de mesure.

#### Qu'est-ce que les ratios d'encaissement des hausses et des baisses?

Les ratios d'encaissement des hausses/des baisses indiquent dans quelle proportion un gestionnaire reproduit la hausse ou la baisse du marché. Par exemple, depuis la création, le Fonds d'occasions de rendement Manuvie (Series F) a encaissé 109 % des rendements du marché en périodes de hausse et encaissé un recul inférieur de 32 % (100 % - 68 %) à celui du marché durant les périodes de baisse.

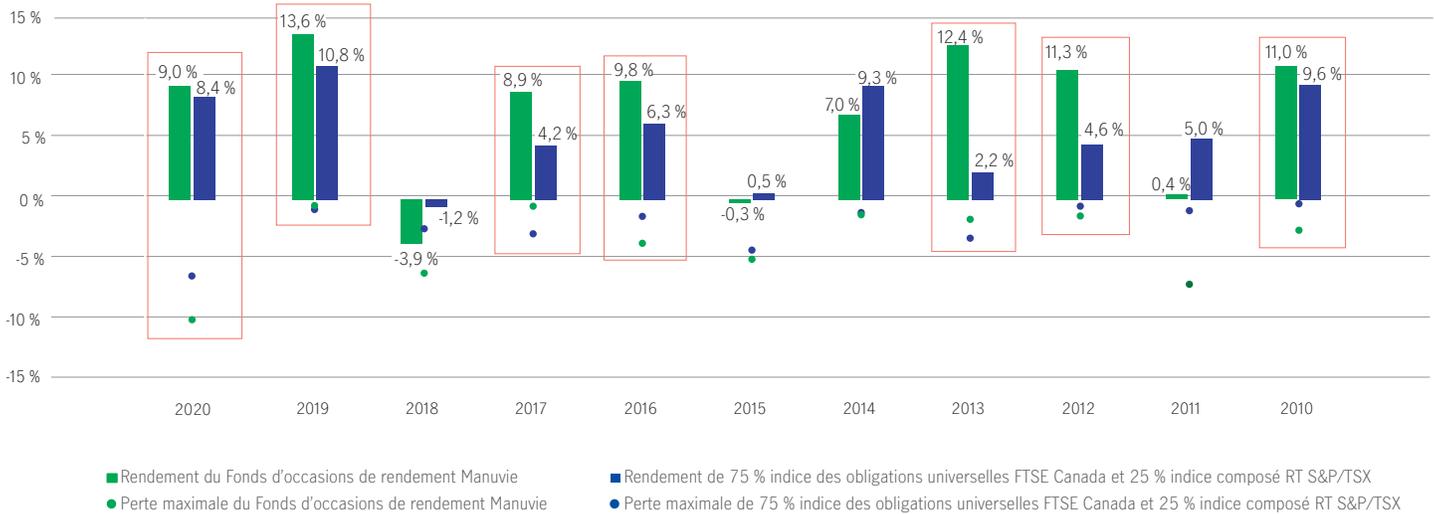


### 4. Rendements par année civile et pertes maximales

- Le Fonds a surpassé l'indice sept années civiles sur onze
- Le Fonds a enregistré des pertes maximales moins élevées trois années sur onze

#### Qu'est-ce qu'une perte maximale?

Il s'agit de la perte maximale enregistrée par un portefeuille entre son sommet et son creux au cours d'une période donnée (une année civile, dans le cas présent) avant d'atteindre un nouveau sommet.



Pertes maximales par année civile (%)	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Perte maximale du Fonds d'occasions de rendement Manuvie	-10,0	-0,9	-6,1	-0,5	-3,6	-4,9	-1,2	-1,6	-1,3	-7,0	-2,5
Perte maximale de l'indice mixte : 75 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 25 % indice composé RT S&P/TSX	-6,7	-0,8	-3,0	-2,5	-1,5	-4,2	-1,6	-3,1	-0,7	-0,8	-0,2

\*Depuis la date de création : Le 23 décembre 2009.  
Le rendement passé n'est pas garant des rendements futurs.

Rendements annualisés (%)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création*
Fonds d'occasions de rendement Manuvie (série F)	13,1	7,1	7,2	6,8	7,1
Indice mixte : 75 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 25 % indice composé RT S&P/TSX	5,8	6,0	4,8	4,9	-

\*Au 30 juin 2021. Depuis la date de création : Le 23 décembre 2009.  
Le rendement passé n'est pas garant des rendements futurs.

Le présent document compte quatre pages et est autrement incomplet.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site **gpmanuvie.ca**

Sauf indication contraire, toutes les données figurant dans le présent document proviennent de Morningstar Direct, au 30 juin 2021. ©2021, Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les renseignements fournis dans le présent document : 1) sont la propriété de Morningstar ou de ses fournisseurs de contenu; 2) ne peuvent être reproduits ou distribués; 3) sont donnés sans garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur à-propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables des dommages ou pertes découlant de l'utilisation des renseignements qu'il contient. La série F est généralement conçue pour les épargnants qui ont un compte à honoraires forfaitaires ou un compte intégré avec leur courtier. Le rendement de la série F est présenté après déduction des frais et des charges. La Série Conseil, aussi offerte, comporte une commission de suivi de 1,00 %. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds ainsi que le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués sont les rendements totaux annuels composés dégagés antérieurement par les fonds et tiennent compte des variations de la valeur unitaire ainsi que du réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ou d'autres frais ou impôts payables par le porteur de parts, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer les effets de la capitalisation et ne constitue pas une garantie de la valeur future d'un fonds de placement ou du rendement des placements dans ce fonds. Les indices mentionnés sont régulièrement utilisés pour évaluer le rendement de placements dans leur région, secteur ou catégorie d'actif pertinent. Ils représentent des portefeuilles de placements non gérés. Même si ces indices sont comparables aux objectifs du fonds, ils peuvent comporter des différences importantes, notamment en ce qui concerne les placements ou stratégies permis, ce qui pourrait avoir une incidence sur les rendements. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'aperçu du fonds. Les Fonds Manuvie (y compris les Mandats en fiducie) et les Catégories de société Manuvie (y compris les Mandats en catégorie de société) sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée (anciennement Gestion d'actifs Manuvie limitée). Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé, et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.